

**UNION LOCALE
DES SYNDICATS CGT
DE BOURGES**



5, Boulevard Clémenceau
18000 BOURGES

Tél. : 02.48.65.36.25
Fax : 02.48.65.50.27
Email : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr
Site : <http://www.ud18.cgt.fr>



**Motion de l'Union Locale des
syndicats CGT de Bourges à :**

Monsieur le Ministre de
l'environnement

Monsieur le Ministre,

Le conseil des Ministres du 16 juin 2004 a entériné le projet de loi, présenté par le Ministre de la santé, portant réforme de l'assurance maladie.

Ce projet est actuellement en débat à l'Assemblée Nationale.

La CGT ne se situe pas, à proprement parler, dans une démarche d'amendement du projet de loi de réforme de l'assurance maladie.

En revanche, elle porte un ensemble de propositions sur l'organisation du système de soins, sur le pilotage de l'assurance maladie et sur le financement de la protection sociale, qu'elle souhaite communiquer.

- ☞ Oui, nous refusons la démolition programmée de la Sécurité Sociale.
 - ☞ Oui, nous voulons construire et promouvoir un système d'assurance maladie ambitieux, solidaire et démocratique.
 - ☞ Oui, nous condamnons le travail de sape systématique du gouvernement et du Medef qui instrumentalisent le déficit pour pousser vers la marchandisation de la protection sociale.
 - ☞ Oui, nous accusons le gouvernement et le patronat d'avoir construit ce déficit à partir de politiques sociales et économiques injustes et inefficaces (chômage, précarité, bas salaires, exonérations des cotisations patronales 19,8 milliards d'euros, sans effet sur les créations d'emplois).
-
- ☞ Nous exigeons un grand débat démocratique et l'ouverture de véritables négociations.
 - ☞ Nous exigeons que soient préservées et renforcées les valeurs de solidarité de notre système, fondé sur l'égalité d'accès aux soins, en opposition à tout projet d'étatisation ou de privatisation de la Sécurité Sociale et à tout transfert de parts entières de remboursement sur les mutuelles, les assurances privées.
 - ☞ Nous exigeons que soit mis en œuvre une véritable politique de santé publique, qui privilégie la prévention et la promotion de la santé, à l'école, au

travail, dans la cité (et intègre les besoins, sanitaires et médico-sociaux en s'intéressant à la personne, à ses droits).

- ↪ Nous exigeons que soit assuré un financement juste, solidaire, favorable à l'emploi, qui mette à contribution l'intégralité des richesses créées dans les entreprises.
- ↪ Nous exigeons que soit amélioré et reconquis l'hôpital public, pivot de notre système de santé solidaire et de proximité, pour gagner en efficacité par une meilleure organisation et coordination des différents acteurs ; cela passe par le retrait du plan hôpital 2007.
- ↪ Nous exigeons que les conditions de prise en charge et de remboursement des actes de soins et des prestations, assurés par la Sécurité Sociale soient définies et garanties, sur des bases scientifiques en fonction des besoins sociaux.
- ↪ Nous exigeons que la maîtrise de la Sécurité Sociale soit rendue aux salariés en revenant à l'organisation d'élections régulières où toutes les organisations syndicales représentatives puissent présenter des candidats.

Quand on étudie attentivement le projet de loi, on comprend tout de suite qu'il n'est pas simplement le 17^{ème} plan de redressement de la Sécurité Sociale.

Il porte en lui le germe d'une rupture avec les principes de 1945.

C'est d'une tout autre réforme dont l'assurance maladie a besoin, qui implique notamment une refonte de son mode de financement, pour assurer les recettes permettant de développer la prévention et l'accès de tous à des soins de qualité.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Pour l'Union Locale
Le Secrétaire Général

Michel CHARTON